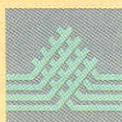


PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

PASSAGE PAR LE CHÔMAGE ET DYNAMIQUE DES REVENUS

Cette étude s'appuie sur le suivi, pendant trois ans, d'un échantillon de personnes qui se sont inscrites à l'ANPE en 1995, et qui avaient travaillé auparavant. Les revenus individuels perçus en 1995 baissent en moyenne de 8 % par rapport à ceux de l'année précédente et ceux de 1996 reculent à nouveau de 3 %. C'est seulement en 1997 que la moyenne des revenus regagne son niveau de 1994. Les femmes mariées sont les plus touchées, surtout lorsqu'une naissance survient au cours de cette période. Le passage par un chômage long, qui frappe plus du quart de la cohorte, s'accompagne d'une chute des revenus entre 1994 et 1996 supérieure à 30 %. Les autres adultes du ménage prennent le relais dans cette période difficile. Grâce aux autres apporteurs de ressources, le niveau de vie du ménage est moins directement affecté. Pour autant, deux personnes sur trois sont amenées à réduire leurs dépenses, en priorité les dépenses de loisirs, mais également, pour les plus défavorisés, les dépenses consacrées à des postes plus essentiels comme l'habillement ou la nourriture. Ces restrictions budgétaires vont de pair avec des retards de paiement pour un ménage sur cinq en 1995, un sur quatre en 1996.



Le passage par le chômage affecte fortement les revenus des personnes concernées. Pour les chômeurs suivis dans le panel « Trajectoires des demandeurs d'emploi » (encadré 1), les revenus individuels diminuent dès l'année de leur inscription à l'ANPE (1995). Ceux qui avaient des revenus d'activité en 1994 perdent en moyenne 8 % de leurs ressources personnelles (en francs constants), le revenu mensuel moyen de ces chômeurs passant alors sous le seuil des 5 000 francs mensuels (graphique 1). Ce revenu est une moyenne établie sur l'ensemble des revenus perçus au cours de l'année par l'intéressé : salaires, allocations, etc. La baisse se poursuit l'année suivante : en 1996, le revenu moyen est inférieur de 11 % au revenu de 1994. C'est seulement en 1997, soit deux ans après l'inscription au chômage, que le revenu regagne son niveau de 1994 et le dépasse même légèrement, la plupart des demandeurs d'emploi ayant alors retrouvé du travail (1).

Toutefois, tous les chômeurs n'ont pas connu la même dégradation de leur revenu individuel. Pour ceux qui disposaient d'au plus 2 500 francs par mois en 1994, le revenu s'est à peu près maintenu, les dispositifs de minima sociaux ayant joué leur rôle d'amortisseur. En outre, parmi les personnes les plus mal rémunérées en 1994, certaines étaient encore assez éloignées du marché du travail (par exemple, des étudiants effectuant des « petits boulots ») et l'inscription au chômage en 1995 a signifié pour elles une entrée « officielle » dans la sphère des actifs, suivie d'une intensification de l'activité et d'une amélioration des revenus. Pour cet ensemble de raisons, le premier quartile (c'est-à-dire le seuil de revenu tel qu'un quart de la population étudiée bénéficie d'un revenu inférieur) est en croissance sensible sur la période.

Le chômage se traduit donc par une réduction des écarts entre les revenus des individus touchés. Cet ef-

Encadré 1

LES REVENUS DANS L'ENQUÊTE TDE

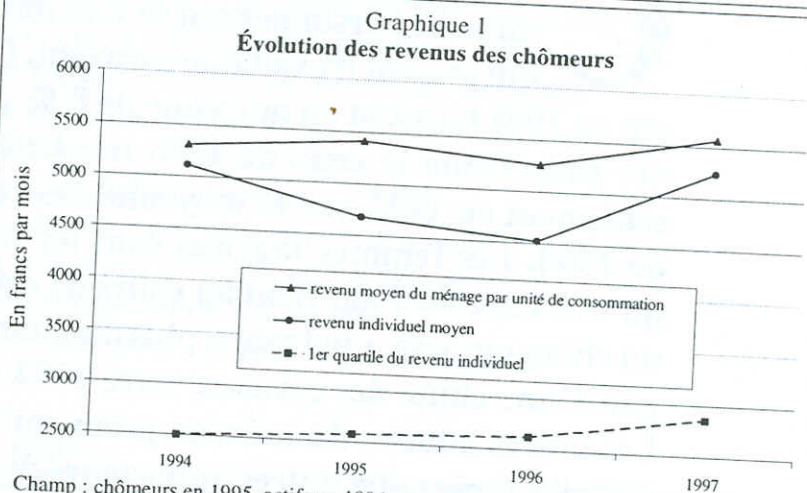
L'enquête Trajectoire des Demandeurs d'Emploi (TDE) a suivi pendant trois ans des personnes qui se sont inscrites au chômage au cours du deuxième trimestre 1995, dans neuf zones d'emploi de trois régions de France métropolitaine. Pour appréhender l'effet du passage par le chômage sur l'évolution du revenu, on s'est restreint ici aux personnes qui ont déclaré un revenu d'activité en 1994, c'est-à-dire dans l'année précédant leur inscription au chômage, de façon à écarter les entrants sur le marché du travail (primo-demandeurs et autres ex-inactifs), soit un tiers des répondants aux trois vagues de l'enquête TDE. On dispose ainsi d'une cohorte de 3 609 personnes ayant répondu aux trois vagues de l'enquête et pour lesquelles on peut reconstituer une chronique de revenu de 1994 à 1997.

Les revenus calculés à partir de l'enquête TDE

Les données sur les revenus correspondent à des approches différentes selon la vague d'enquête considérée : pour l'année 1994, il s'agit de revenus annuels collectés en première vague dans le cadre d'un tableau détaillé par poste et par membre du ménage, ce qui permet de calculer un revenu mensuel moyen pour l'individu et pour son ménage. En 1995, un tableau de revenu annuel est également collecté en deuxième vague uniquement pour l'interviewé. Pour le ménage, seul un montant global est demandé, ainsi qu'un montant global d'allocations familiales. Pour l'année 1996, on bénéficie de deux points de revenu mensuel, tant pour l'individu que pour le ménage : il s'agit des revenus perçus au moment de chacune des deux premières vagues ; les dates de la première vague sont centrées sur février 1996 et celles de la deuxième sur janvier 1997. La moyenne de ces deux revenus mensuels fournit un revenu mensuel moyen en 1996. Les revenus annuels de 1997, tant pour l'individu que pour le ménage, sont collectés de façon globale en vague 3. Ils permettent d'établir un revenu mensuel moyen.

Toutes les évolutions de revenu sont calculées en francs constants, tous les revenus sont exprimés en francs de 1994.

Le revenu par ménage est rapporté au nombre d'unités de consommation dans le ménage. Celles-ci sont calculées comme suit : on compte 1 pour le premier adulte du ménage, 0,5 pour les autres personnes âgées de 14 ans ou plus, et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.



fet se manifeste dès l'année de l'inscription au chômage, et perdure l'année suivante, comme en témoigne le coefficient de variation (2) du revenu des personnes suivies (graphique 2). Signe de l'impact durable d'un épisode de chômage, les revenus restent un peu moins dispersés en 1997 qu'avant l'événement.

Deux ans pour effacer les traces du chômage sur le revenu

Si trois années sont nécessaires, en moyenne, au demandeur d'emploi pour retrouver son revenu an-

terieur, ce délai est modulé selon la trajectoire de retour à l'emploi, rapide ou lent, direct ou bien inscrit dans un processus de chômage récurrent (encadré 2). Près d'un quart de la cohorte accède rapidement à l'emploi : pour ces person-

(1) - L'évolution de la médiane des revenus individuels indique des ordres de grandeur analogues. Par comparaison, le panel européen des ménages établit une baisse médiane de l'ordre de 10 % du revenu individuel l'année du passage au chômage lorsqu'il y a eu emploi l'année précédente (Statistique Publique, INSEE, Synthèses n°47, mars 2001).

(2) - Mais également d'autres mesures de la dispersion.

